



SCHWEIZ

SUISSE

SVIZZERA

MONBIJOUSTRASSE 14

POSTFACH 5236

3001 BERN

TEL 031 390 98 98

FAX 031 390 99 03

info@aquanostra.ch

www.aquanostra.ch

AQUA NOSTRA

CHARTRE

Conformément à ses statuts, AQUA NOSTRA SUISSE est une association de droit privé, indépendante au plan politique et religieux.

Son but premier consiste à conjuguer la défense des intérêts économiques et sociaux avec la nécessité de préserver un cadre de vie harmonieux.

A cet effet, elle prône le recours à une pesée des intérêts équitables où l'être humain est au centre des préoccupations.

AQUA NOSTRA SUISSE entend représenter tous les familiers de la nature qui défendent un développement durable au service de l'homme.

AQUA NOSTRA SUISSE a pour ambition de devenir un mouvement au service de la population suisse servant d'interlocuteur à l'Autorité et prêt à s'engager pour que l'environnement devienne la préoccupation de chacun et non le dogme de groupuscules non représentatifs de l'opinion démocratiquement exprimée.

De tout temps, la nature sert à l'homme de lieu de vie, d'habitation, de production, de détente et d'espace. Elle fut l'objet d'une évolution inéluctable et permanente. La figer, en excluant l'homme, c'est se confiner dans une vision doctrinaire du cours du monde. L'épanouissement de l'être humain dicte la conduite d'AQUA NOSTRA SUISSE dans le respect des spécificités de chaque région et du patrimoine naturel que ses membres jugent indispensable de transmettre aux générations futures.

Le texte de la Charte est accepté à l'unanimité par l'assemblée constitutive le 30 janvier 2003.

Berne, le 30 janvier 2003

Martin Kuonen, secrétaire